



## Formation « LES VOLS »



### OBJECTIFS

Définir le vol  
Le vol à main armée  
Connaître le rôle de l'APS (Avant, pendant, après)

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### DURÉE

03 heures

### ORGANISATION

Nombre de stagiaire : 06 minimums et 12 maximums.

### LIEUX DE FORMATION

Cette formation peut se dérouler dans nos locaux :

JP&S FORMATION  
Pavillon Mansart  
28 avenue de Marinville  
94100 SAINT MAUR DES FOSSÉS

Ou bien

Dans vos locaux sous réserve de mettre à disposition le matériel requis :

- Salle avec un grand espace, tables et chaises en nombres suffisants, rétroprojecteur avec écran. Salle permettant la mise en place de cas concret.



## MOYENS / MÉTHODES

Support de cours remis à tous les stagiaires.  
Nombreuses mises en situation.  
Salle de cours spacieuse.  
Armes et explosifs factices  
Cagoules, bandeaux noirs, serflex  
Divers objets de bureau (ciseaux, agrafeuse, extincteur)

## PROGRESSION DE LA FORMATION

### COURS THEORIQUE :

01 heure

- Définition et législation,
- Les circonstances aggravantes,
- Les comportements suspects,
- Repérage, contre-ciblage,
- Le vol à main armée,
- Attitude et comportement de l'APS, gestion du stress, analyse de la situation, self-défense avant, pendant et après le vol,
- Restituer ses observations, geler la scène d'infraction.

### COURS PRATIQUE :

02 heures

- Le repérage et le contre-ciblage,
- Pendant le vol (vol à main armée, vol aggravé),
- Après le vol (vol à main armée, vol aggravé).

## PUBLIC

Tout public

## DÉLAI D'ACCÈS / DATE DES SESSIONS

A définir avec vous.

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUR LA FORMATION

Monsieur INESTA Jean-Paul (Gérant de JP&S FORMATION)    jp.inesta@jps-gc.com  
Monsieur MALEIX Florent (formateur sécurité) :    f.maleix@jps-gc.com  
Monsieur JOULIN Damien (formateur sûreté)    d.joulin@jps-gc.com  
01 49 76 41 90